



La feuille est consultable sur le site Internet une semaine avant sa distribution par la Poste

Agenda

Prochaine parution : 5 mars
Date dépôt des articles le 12 février



Janvier-Avril Enquête déplacement Ille et Vilaine
18 janvier au 17 février Recensement de la population
10 février/24 mars (14h-18h) ... Ateliers Les Ptits LézArts Ancienne Mairie
11 février (14h30) Jeux de rôle sur table Bibliothèque
13 février (9h30) Lire aux tout-petits Pôle enfance
17 février (10h-12h) Recyclage papier APPEL Atelier communal
19 février Conseil municipal
20 février (19h30) Réunion publique Salle Glenmor
22 février (19h) Réunion préparation - classes 8 Ancienne Mairie
3-10-17 mars (20h30) - 4-11-18 mars (15h) : Théâtre - Antre2Rires .. Salle Glenmor

Les Assois'Fées : programme sur le site <http://lesassoisfees.com> (et le site de la mairie)

Révision du PLU

État d'avancement de la procédure

Le PADD, une étape clef de la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) est un projet politique. Il fixe les objectifs de développement de la commune pour les dix prochaines années en matière d'urbanisme et d'aménagement : habitat, développement économique, équipement...

Pour construire ce document, la commune s'est appuyée sur un diagnostic du territoire et a pris en compte les nouvelles lois et règlements qui s'imposent à elle. Ce projet a fait l'objet d'un débat en conseil municipal le 20 décembre dernier.

Afin de présenter au plus grand nombre les principales orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables, nous vous invitons à participer à une réunion publique **le 20 février à 19h30** à la salle Glenmor.

A noter que d'autres dispositifs de concertation sont à la disposition du public :

- Un registre d'observations à compléter aux heures habituelles d'ouverture de la mairie ;
- La possibilité pour toute personne intéressée de faire part de ses remarques par simple courrier adressé à Monsieur le Maire ;
- Une exposition installée en mairie sur l'avancement de la procédure.

Restructuration de la Salle Glenmor

Projet de restructuration de Glenmor : donnez-nous votre avis

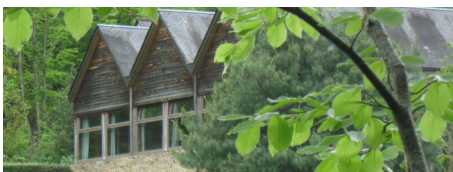
Suite à l'achèvement de la construction du nouveau restaurant scolaire, la municipalité va engager une réflexion de réaménagement de l'ancienne cantine. Ce travail va concerner par conséquent l'ensemble de l'Espace Glenmor (salle Glenmor + ancienne cantine).

Le projet de restructuration et d'optimisation de ces espaces a pour objectif de répondre à l'ensemble des habitants de Saint-Senoux que ce soit pour les besoins de la commune, des associations ou des particuliers, avec des utilisations diverses qu'il s'agisse de spectacles, d'événements familiaux etc. Le caractère polyvalent de ces espaces doit être maintenu et adapté à toutes ces demandes.

Ce projet s'inscrit bien sûr dans une enveloppe budgétaire modérée afin d'optimiser les dépenses publiques.

Afin de mener ce projet à bien, nous souhaitons recueillir vos avis : vous pouvez nous faire part de vos réflexions ou de vos suggestions par mail sur contact.mairie@saintsenoux.fr ou par le biais de la boîte à idées sur le site Internet de la commune pour **le 28 février 2018**.

Vous remerciant d'avance pour votre collaboration.



Délibérations du Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal du 20 décembre 2018

Les délibérations sont consultables en mairie et sur le site Internet de la commune.

- Urbanisme :
- révision générale du PLU – débat sur les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) – présentation par le Cabinet Ouest Am
- validation de l'inventaire des cours d'eau
- déclassement et aliénation de 4 chemins ruraux – rapport et conclusions du commissaire enquêteur

Mairie

Permanence adjoints

de 9h30 à 12h les jours suivants :
17 février : Patrice PROVOST
3 mars : Danièle MEREL
ou sur rendez-vous

Appel aux photographes

Un nouvel appel est lancé aux photographes, amateurs ou même professionnels, pour qu'ils nous adressent leurs meilleurs clichés (insolites et/ou artistiques mais pas que...) illustrant la vie à Saint-Senoux hier ou aujourd'hui : paysage, bâti, portrait d'habitant ou de travailleur...

Un groupe de travail proposera au conseil municipal de retenir et de valider un premier choix pour inaugurer ce parcours visuel dans le bourg. Les autres photos seront conservées pour de prochaines expositions.

N'oubliez pas de nous envoyer vos photos pour fin février à communication@saintsenoux.fr pour une mise en place des panneaux au printemps.

Recensement

Depuis le 18 janvier 2018, quatre agents recenseurs, munis d'un badge, sillonnent la commune pour recenser la population.

Se faire recenser est un acte civique qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune.

Si au 7 février vous n'avez pas été recensé, merci de contacter la mairie au 02.99.57.86.20.



Horaires

Mairie

Lundi : 14h à 17h - Mardi : 9h30 à 12h
Mercredi : 9h30 à 12h - Jeudi : 9h30 à 12h
Vendredi : 9h30 à 12h - 1^{er} et 3^e samedis : 9h30 à 12h

Bibliothèque

Mardi : 16h30 à 17h30 (hors vacances scolaires)
Mercredi : 10h30 à 12h et 15h à 18h
Jeudi : 16h30 à 18h30 (hors vacances scolaires)
Samedi : 10h30 à 12h
1^{er} dimanche du mois : 10h30 à 12h

Déchetterie

Lundi et mercredi : 14h-17h
Vendredi et samedi : 9h-12h et 14h-17h

Classes 8

La fête des classes 8 aura lieu le **samedi 8 septembre 2018** à St-Senoux.

Pour cela, une réunion sera organisée le **jeudi 22 février à 19h** à l'ancienne mairie.

■ Plus d'informations : 06 11 04 71 44

Élagage

Élagage des arbres et taille des haies en bordure des routes : obligations pour les riverains

En cette période hivernale je voudrais rappeler à tous les propriétaires fonciers que l'élagage des arbres et la taille des haies sont des actions d'entretien indispensables le long des voies de circulation.

Ce défaut d'entretien est préjudiciable pour le bon fonctionnement du service public, que ce soit pour la sécurité des usagers, le passage des bus scolaires qui menacent de ne plus passer ou bien encore les personnes qui se trouvent privées de téléphone ou d'électricité, parce que des branches bloquent les réparations.

La responsabilité des riverains peut être engagée en cas de chute de branches sur le domaine public routier. Le riverain qui n'exécute pas cet entretien peut-être mis en demeure par la commune et, s'il persiste, celle-ci peut faire effectuer l'élagage aux frais du contrevenant. La signalisation temporaire d'un chantier d'élagage ou d'abattage est sous la responsabilité de l'entreprise ou du riverain qui exécute les travaux et doit être conforme à la réglementation en vigueur. Prendre contact avec la mairie pour mettre en place une signalisation temporaire le temps des travaux.

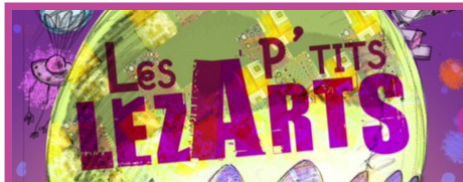
Enquête déplacements Ille-et-Vilaine

Rennes Métropole réalise une enquête sur les déplacements des habitants d'Ille-et-Vilaine en partenariat avec le Département d'Ille-et-Vilaine, la Région Bretagne, l'État et la Caisse des Dépôts.

Cette enquête doit se dérouler de janvier à avril 2018. Plus de 5 000 ménages seront interrogés à leur domicile ou par téléphone pour décrire leurs déplacements. Les entretiens seront réalisés par des enquêteurs des sociétés TEST-SA et ED-Field.

En acceptant de répondre à cette enquête, vous participez à une meilleure qualité de service pour tous. Merci pour votre contribution.

■ Contacts : 02 99 86 62 30
mobilite-urbaine@rennesmetropole.fr



"Festival les P'tits LéZArts la tête dans les étoiles"

dimanche 27 mai 2018 à Saint-Senoux

Les ateliers brico-déco-couture-peinture continuent : samedi 10/02, 24/03 14/04, 19/05.

Si vous avez l'âme créative et voulez participer à la décoration du festival, passez nous voir à l'ancienne mairie (14/18h). Apportez ciseaux, blouse, cutter, vrilles, perceuse.

De la récup : boîtes de conserve, tissu, bouteilles plastique, bouchons

■ Tél. : 06 84 61 48 79

Bibliothèque

Mardi 13 février à 9h30 à l'espace-jeu Tournicoti (Pôle enfance), séance animée par Véronique. Des histoires et des comptines. Lire aux tout-petits : un éveil à la lecture et au langage. Pour les 0-3 ans et les adultes qui les accompagnent : papa, maman, papi, mamie, tata... Gratuit et nul besoin d'être inscrit à Tournicoti.

Jeu de rôle sur table

Hadrien Beucher, MDJ officiel de Saint-Senoux, vous propose de partir au royaume de Logres, terre mythique du Roi Arthur et de ses légendaires chevaliers.

Dimanche 11 février à 14h30. Public : Adultes/Adolescents (à partir de 13 ans). Nombre de joueurs : 5 maximum. Durée : 2 à 3h

■ Contacts : hadrien.beucher@gmail.com ou biblio.senoux@wanadoo.fr ou 06 80 27 25 82
Sur inscription

Théâtre



À retenir les prochaines séances de théâtre !

La troupe d'Antre2Rires prépare activement sa saison 2018. Elle présentera une comédie de Thierry François : « Fallait pas nous traiter de blancs-becs ! ». Les séances auront lieu à la salle Glenmor, **les samedis 3-10-17 mars à 20h30 et les dimanches 4-11-18 mars à 15h.** Les acteurs et les bénévoles vous attendent nombreux pour ces moments de détente et de rires garantis.

Réservations : 02 99 57 85 58 ou 07 68 57 08 89 ou antre2rires@laposte.net

Tarifs : Adultes : 6,50 € - Enfants - de 12 ans : 3€

Le « P'tit Souffleur » est disponible dans les commerces du bourg si vous ne l'avez pas reçu.

Permanences

Assistante sociale

Sur rendez-vous au CDAS de Guichen
Tél : 02 99 52 02 22

Architecte conseil

Laurent Manneheut. Mairie de Guichen sur RDV / Tél. 02 99 05 75 75. Prochaine permanence : jeudi 8 février (matin) et vendredi 23 février (après-midi)

Mission Locale

Sur RDV - Tél. 02 99 57 05 85

Les lundis : 9h00 à 12h30/ les mercredis, jeudis et vendredis : 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30. RESO, 26 rue du Commandant Charcot à Guichen.

ADMR

3 rue de la Combe Janic - Bourg des Comptes.
Tél. 02 99 52 19 31

Point Accueil Emploi

Avec ou sans RDV : tél : 02 99 57 00 09

Point Accueil Emploi - Le Réso

26 r. du Commandant Charcot - Guichen

isabelle.lebourdais@vallonsdehautebretagne.fr

catherine.poussanoff@vallonsdehautebretagne.fr

Député

Mairie de Guichen (sur rendez-vous uniquement). Tél 06.64.82.58.50. Prochaine permanence : lundi 19 février de 14h à 17h

Conciliateur de justice

Loïc Boisroux, conciliateur de justice bénévole Mairie de Guichen, sur rdv : le lundi 26 de 14h à 17h.

Conseillers départementaux

M. Roger MORAZIN : 1^{er} samedi du mois (10h30 à 12h) - Mairie de La Chapelle Bouexic

M^{me} Michèle MOTEL (sur rdv : 06 88 56 70 46) : 1^{er} vendredi du mois (10h30 à 12h) au Chorus à Val d'Anast

1^{er} samedi du mois (10h30 à 12h) - Mairie de Guichen

Services de garde

Médecin

En semaine le soir : tél au 15 qui indiquera le médecin de garde. Le week-end : avant 20h téléphoner à la maison médicale de Messac au 02.99.92.36.94 ; après 20h téléphoner au 15.

Pharmacies

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche de votre domicile : tél 3237

10 et 11 février

Chauchet - Vaglio - Messac

17 et 18 février

Ely-Lescop - Bain de Bretagne

24 et 25 février

Papet - Morillon - Bain de Bretagne

3 et 4 mars

Flori- Lefeuvre - Guignen

Centenaire de la guerre 1914/1918

Février 1918 est un mois où les familles sennonnaises ne verront pas un des leurs tomber au champ d'honneur.

Après un mois de janvier relativement calme, la situation se manifeste par des « coups de main ». Ces actions rapides et limitées, qui ont pour objectif de capturer des prisonniers

et de désorganiser les défenses, se multiplient sur l'ensemble du front.

Les tirailleurs sénégalais, les zouaves marocains et même les soldats de Cochinchine (actuels Cambodge, Laos et Vietnam) remplaceront la main d'œuvre ouvrière et aideront sur le front ou en arrière du front.



Planning février

jeudi 8	randonnée
samedi 10	Repas
Mercredi 14	Club anniversaire et crêpes
Jeudi 22	Randonnée
Mercredi 28	Club